

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

## ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine le Mercredi et le Samedi.

ADONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Mercredi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 22 Janvier.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Réception par l'Empereur d'une lettre de S. M. le roi de Hanovre ;  
 Nominations : dans la magistrature ; — dans les tribunaux de commerce en Algérie ;  
 Décrets : approuvant la nouvelle rédaction des articles y énumérés des statuts des sociétés anonymes : la Société des mines de sel et salines de Rosières et Varangeville, et la compagnie française du *Phénix* ;  
 Nominations : au commandement en chef de l'escadre d'évolutions ; — à celui des deux divisions navales des côtes occidentales d'Amérique et de l'Océanie ; — au commandement du vaisseau à hélice la *Bretagne* ; — du chef d'état-major de l'escadre d'évolutions ; — du président du conseil des travaux de la marine ; — de membres titulaires et d'un membre adjoint du même conseil.

Voici le rapport que M. le ministre de l'intérieur a adressé à S. M. l'Empereur et qui a été suivi du décret de suppression de deux journaux :

Sire,

Quand un attentat comme celui du 14 janvier vient effrayer le monde et montrer aux incrédules quelle sauvage anarchie voudrait, par l'assassinat, s'imposer à la France, chacun attend du gouvernement qu'il se recueille et pourvoie à de tels dangers.

Sans se laisser entraîner par l'indignation publique, il faut, avec cette modération calme mais ferme, qui proportionne à la gravité du mal l'énergie des remèdes, se bien rendre compte du péril et puis savoir agir.

Le plus flagrant, Sire, est dans cette inépuisable secte d'assassins, se recrutant au grand jour, à quelques lieues de nos frontières, et envoyant, en peu d'heures, jusqu'au cœur de Paris, ses séides et leurs effroyables instruments de mort.

Ce qui les encourage, ce qui encourage surtout ceux qui les paient et les dirigent, c'est le fol espoir dans lequel ils sont entretenus, que l'émeute, lorsqu'ils auraient brisé le bras puissant qui l'a déjà vaincue, leur livrerait Paris, la France, une partie de l'Europe. Cet espoir, sans fondement en face d'un gouvernement résolu, d'une armée dévouée, d'un peuple satisfait, ne se soutient, d'un côté, que par l'action d'une démagogie travaillant sans cesse à s'organiser, à répandre l'agitation ; de l'autre, par l'imprudente opposition de ces débris des anciens partis qui attendent eux-mêmes, tout aussi follement, de l'anarchie une révolution impossible.

Pour parer à une telle situation, diverses mesures vont être soumises à l'examen de Votre Majesté. Toutefois, il en est une que nos lois permettent dès aujourd'hui, c'est de ne plus tolérer que certains journaux soient, entre les mains de quelques meneurs, peu nombreux mais infatigables, les instruments quotidiens du travail démagogique, les organes presque officiels de toutes leurs excitations directes ou indirectes. Il ne faut pas non plus que, d'un autre côté, attaquant sans relâche, sous des formes habilement déguisées, la nouvelle dynastie et la Constitution que s'est donnée le pays, on s'obstine à montrer en espérance, comme des réalités encore possibles et prochaines, des prétentions tombées désormais sans retour dans le néant du passé.

Parmi les journaux français, il est facile de compter quels sont ceux dont le travail, plus ou moins voilé, prépare autant qu'il est en eux, les voies à d'autres espérances que celles de la durée de l'empire.

Tant que la libre Angleterre a eu à redouter, pour la famille qui régnait aujourd'hui sur elle, les attaques ou les intrigues des amis d'un prétendant, cette liberté, dont elle est si fière, s'est effacée derrière des rigneurs énergiques. Votre gouvernement, Sire, est aujourd'hui, comme celui d'Angleterre le fut longtemps encore après Guillaume III, dans le cas évident de légitime défense : l'attentat du 14 janvier ne le prouve

que trop. Nous manquerions à notre devoir si, dès à présent, nous ne nous servions pas, dans l'intérêt de la société, des armes que la législation actuelle nous donne, et je viens demander à Votre Majesté de faire immédiatement du décret de 1852 sur la presse une application sévère.

Une revue qui, fondée à peine depuis deux ans comme organe politique, a, dès le lendemain du jour où je l'avais autorisée, oublié les engagements formels pris par ses gérants, et livré ses colonnes aux plus détestables inspirations de la démagogie, la *Revue de Paris*, cherche aujourd'hui à se faire le centre d'une sorte d'agitation par correspondance dont le gouvernement vient de trouver les traces dans plusieurs départements ; elle continue d'ailleurs avec constance son œuvre de propagande, et son dernier numéro contient encore la glorification des espérances de la pensée républicaine. Depuis deux ans, plusieurs fois avertie, puis suspendue, elle ne peut désormais être que supprimée ; le décret du 17 février 1852 permet cette suppression, et je propose à Votre Majesté de la prononcer.

Un journal qui, sous une tout autre bannière, n'a cessé, depuis le rétablissement de l'Empire, de faire, aux nouvelles institutions qu'a sanctionnées la volonté nationale, une guerre sourde mais continue, le *Spectateur* (l'ancienne *Assemblée nationale*), persistant à tenir levé drapeau contre drapeau, trouve, hier encore, au milieu des paroles d'horreur que lui inspire l'attentat du 14 janvier, l'occasion de protester de nouveau en faveur des principes qu'il défend, et, sans tenir compte de l'histoire, oubliant l'assassinat d'Henri III, d'Henri IV et du duc de Berry, il ajoute « qu'autrefois ces détestables passions trouvaient un frein dans cette loi salutaire de la monarchie qui, en plaçant au-dessus de tous les changements et de toutes les ambitions, le principe d'hérédité, rendait ces crises inutiles et leur ôtait en quelque sorte toute raison de se produire... » C'est par trop oublier que l'hérédité de la couronne, dans la famille impériale, est le principe fondamental

écrit par huit millions de suffrages dans notre constitution.

Ce journal, déjà averti cinq fois et deux fois suspendu, me semble devoir être aussi, lui, frappé de suppression.

Ces mesures de sévérité, Sire, sont légitimes. Le gouvernement d'une grande nation ne doit pas plus se laisser miner sourdement par les habiletés de la plume, qu'attaquer violemment par les brutalités sauvages des conspirations.

Le décret que je vous propose ne fera que justice à l'égard de ceux qu'il atteint : il sera de plus un avertissement pour d'autres.

Je suis avec un profond respect, etc.

BILLAULT.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,

A tous, présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur ;

Vu les dispositions de l'art. 32 du décret organique des 17-23 février 1852 ;

Vu les avertissements officiels donnés à la *Revue de Paris*, les 14 et 17 avril 1856 ;

Vu la suspension qui lui a été infligée le 24 janvier 1857 ;

Vu les articles publiés par cette revue dans les numéros des 1<sup>er</sup> mars, 15 avril, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> août, 15 août, 15 novembre, 15 décembre 1857, sous les titres :

L'Individu et l'Etat ; — Chronique (Robespierre et Danton) ; — l'Ame du Bourreau ; — la Royauté en déshabillé ; — Histoire des Paysans ; — Camille Desmoulins et M. Marc Dufrasse ; — les Drames du Pauvre ; — Chronique (Eugène Sue, Mazzini) ; — la Hongrie en 1857 ; — la Religion et l'Avenir ;

Vu l'article publié dans le numéro du 15 janvier 1858, commençant par ces mots : « Il est des époques qui semblent mortes, » et signé : Laurent Pichat ;

Vu les avertissements officiels donnés au journal le *Spectateur* (ancienne *Assemblée nationale*)

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 23 JANVIER 1858.

## LA VÉRITÉ

— Vous le voyez, mon ami, disait M. de Limeuil, malgré vos soixante ans...

— Soixante sept mon ami, répondit M. de la Tour.

— A la bonne heure ; malgré votre âge, enfin vous l'emportez sur un jeune homme ; ma fille vous préfère ; elle vous aime et refuse d'épouser M. de Cernay, qui est aussi riche que vous, qui est dans la fleur de la jeunesse, dans l'épanouissement d'une beauté remarquable, car c'est un fort bel homme : il n'a que vingt-huit ans.

— C'est vrai, dit M. de la Tour en se frottant les mains, je l'emporte sur mon rival, et, comme vous le dites, aucune raison d'intérêt n'a pu décider votre fille Clémence ; si même on y regardait de bien près, il serait possible d'établir que M. de Cernay est plus riche que moi ; il a huit ou dix mille livres de rentes de plus, à ce que dit son homme d'affaires.

— Je le savais et ma fille aussi, dit M. de Limeuil.

— Eh bien ! mon ami, vous serez mon beau-père, et en dépit de mon âge, on ne pourra pas me reprocher de m'y être pris trop tard, puisque celle que j'aime n'a pas encore atteint ses dix-huit ans.

M. de la Tour, qui croyait faire un mariage d'amour, tout en avouant près de quatre fois l'âge de sa fiancée, était un petit vieillard maigre et dispos, dont la tête était couverte de beaux cheveux blancs qu'il faisait friser avec soin et qu'il portait en bandeau, à la Périnet Leclerc ou à l'écolier, suivant la mode du jour, tout comme le font les jeunes gens. Sa taille svelte lui permettait aussi de s'habiller avec élégance, et il le faisait autant par goût que pour obéir à une vieille habitude enracinée chez lui depuis cinquante ans. Homme d'un caractère excellent, il avait toujours été riche et heureux. son esprit était toujours resté jeune, et quoiqu'il avouât volontiers son âge, il était plus éloigné que personne de croire à sa vieillesse ; il était aimable, léger, spirituel parfois, toujours bon, sobre et actif par tempérament ; ses goûts et une sorte d'instinct l'avaient toujours éloigné de tout excès et lui valaient une vieillesse vigoureuse et exempte d'infirmités. Cependant, s'il n'était vieux ni pour lui-même ni pour ses contemporains, il devait l'être pour les générations qui s'élevaient élevées sous ses yeux, et quand des idées de mariage traversèrent pour la première fois son esprit, il les trouva d'abord ridicules ; puis la vue de mademoiselle Clémence de Limeuil, fille d'un de ses amis d'enfance, le réconcilia un peu avec le parti auquel on le poussait.

Cette jeune fille était fort jolie, il est vrai, mais d'une galté si naturelle et si vive, qu'il semblait qu'aucune passion profonde n'aurait jamais prise sur elle. Les passions sont mélancoliques, et le premier symptôme de l'amour est une certaine tristesse qui ne paraissait jamais devoir approcher de mademoiselle de Limeuil. Elle était à peu près sans fortune, et

il était naturel qu'elle ne laissât pas échapper l'occasion de faire un bon mariage. Le jeune M. de Cernay s'étant présenté concurremment avec M. de la Tour, et ce dernier ayant été préféré, il dut croire à un de ces rares miracles pour lesquels on n'est incrédule que lorsqu'on n'en est pas l'objet. M. de la Tour donna donc sa parole à M. de Limeuil, et le mariage fut fixé à une époque très-rapprochée. Le vieillard n'était point du tout étonné de son bonheur ; il se rappelait ses amours d'autrefois et se citait à lui-même ses nombreuses conquêtes. Il avait été aimé sous tous les gouvernements : les plus jolies femmes de la République, du Directoire, du Consulat, de l'empire avaient eu pour lui de ces bontés qu'un homme, quelque modeste qu'il soit d'ailleurs, attribue toujours un peu à son mérite ; aucune femme n'était morte d'amour pour lui, mais beaucoup lui avaient donné des preuves d'un sentiment véritable et d'un dévouement complet. Ce qui arrivait était donc tout naturel, et si depuis une vingtaine d'années ses bonnes fortunes avaient été infiniment plus rares qu'au paravant, c'était lui seul, se disait-il qu'il fallait en accuser ; toujours heureux auprès des femmes, toujours bien venu d'elles, il s'était volontairement retiré de la lice : il y rentrait par un succès.

M. de la Tour avait des neveux, des nièces, des petits-neveux, et ne se doutait nullement que sa famille attendait sa succession. En rentrant chez lui il y trouva une de ses nièces, jolie femme de trente ans et qui avait quatre enfants, et lui annonça son mariage.

— Comment, mon oncle, vous vous mariez, à votre âge ?

— Le cœur n'a point d'âge, ma nièce ; j'aime et qui plus est je suis aimé de ma fiancée, ma-

demoiselle de Limeuil ; c'est un mariage d'inclination.

— Impossible, mon oncle !... Ah ! pardon, pardon, dit la nièce, qui se hâta de changer de conversation et qui prit bientôt congé de son oncle.

Quand il fut seul, M. de la Tour se mit à réfléchir profondément, et le hasard lui ayant fait jeter les yeux sur une psyché, meuble qui décorait aussi souvent la chambre d'une jolie femme que celle d'un vieux garçon, il s'examina avec attention : il n'était plus jeune, ses années perçaient sous le vernis menteur de son élégance, sa figure était ridée, l'émail de ses dents jauni. Venant alors à se comparer de bonne foi avec les jeunes gens qui l'entouraient dans le monde et à l'Opéra, il ne put disconvenir avec lui-même que la différence était extrême et qu'elle n'était pas à son avantage. Jusque-là il s'était engagé sans réflexion dans les liens que le hasard lui présentait ; mais aujourd'hui il s'agissait d'un engagement sérieux, d'un mariage, d'une de ces unions d'où dépend le bonheur ou le malheur de la vie entière, et on ne pouvait pas y apporter trop de précaution. Il résolut donc d'agir sans l'intermédiaire du père et de se procurer une entrevue avec mademoiselle de Limeuil. La jeune fille accepta pour le lendemain, et lui alla le soir même errer autour de la maison de celle qu'il aimait ; c'était son chemin pour rentrer chez lui au sortir de l'Opéra, et d'ailleurs cela lui rappelait les habitudes de sa jeunesse. Que de fois il avait ainsi passé les plus belles heures de la nuit autour d'une maison aimée en attendant l'heure du berger ! M. de la Tour ainsi que M. de Limeuil demeuraient dans une de ces rues qui aboutissent au faubourg Saint-Honoré, et dont quel-